

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/09/2007
Publication : 14/09/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation

Ludovic LIONS

N° CP

Séance du - 7 SEP. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

AIDES DEPARTEMENTALES A LA REALISATION DE LOGEMENTS AIDES

Fonds Départemental d'Interventions Foncières

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I-4^e/04 du 15 décembre 2006 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les subventions du Fonds Départemental d'Interventions Foncières telles que présentées dans les tableaux annexés au rapport, pour un montant total de 35 394,90 €,
- ❖ Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le programme H021, chapitre 204, nature 2042, fonction 72.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Adopté :

.....voix contre

.....abstentions

Rémy WITH